

BULLETIN DE LIAISON 2015/2016

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE AU SIEGE DE LA FFH
Procès – Verbal de l'Assemblée Générale
De la Commission Fédérale de Football des sourds,
Tenue le 11 juin 2016 à Paris

FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT
42, rue Louis Lumière 75020 PARIS

ORDRE DU JOUR

1. Appel nominal des délégués de clubs (Guyomarch)
2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 11 Juillet 2015 (Sellam)
3. Allocution de la représentation de la FFH
4. Rapport moral (Sellam)
5. Rapport discipline (poquet)
6. Remise Trophée Fair-Play (ESS VITRY)
7. Remise Trophée dirigeant de l'année (CSS REIMS)
8. Remise Trophée dirigeante de l'année (CSS RENNES)
9. Rapport financier (Soares)
10. Intervention des membres du bureau (Allain)
11. Proposition de l'organisation de la saison 2016 / 2017 (Allain)
12. Modifications aux règlements sportifs et barèmes financières (Daheron et Soares)
REPAS
13. Présentation du nouveau formulaire du dossier surclassement (soulier)
14. Vœux divers présentés par les clubs (Par écrit – Trois questions maximum par club).
Date limite 30 avril 2016 (tous)
15. Tirage au sort de la Coupe de France (Soulier et Daheron)

Séance ouverte à 9 h30.

Les dirigeants de la CFFS :

Brice ALLAIN

Jérôme SELLAM

Dominique SOARES

Jean Claude DAHERON

Thierry SOULIER

Yohann GUYOMARCH

Eric POQUET

Jérôme SELLAM

Grégory FELIX

Bobby ALLAIN

Julien MICHAUT

Directeur Sportif

Secrétaire Général

Trésorier

Responsable des compétitions nationales

Adjoint responsable des compétitions nationales

Membre et Administrateur et responsable du site de la CFFS

Président de la commission de discipline de la CFFS

Membre de la commission de discipline de la CFFS

Membre de la commission de discipline de la CFFS

Entraîneur des gardiens de l'équipe de France

Kiné de l'équipe de France

Conseillers Techniques Interrégionaux de Football Présents :

CTFR

région Sud-Ouest

M. MONTURET Bernard

CTFR

région Nord

M. BRAULE Sébastien

CTFR

région Est

M. FELIX Grégory

CTFR

région Pays de Loire

Vacant

CTFR

région Méditerranée

M. BOURGUE Noël (absent excusé)

CTFR

région Ile de France

M. ANDRES Grégoire

Correspondant

région Rhône Alpes

Vacant

Délégués

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Méditerranée	: M.JAUME Jean-Pierre (absent excusé)
Rhône Alpes	: Vacant
Bretagne	: Vacant
Nord	: Vacant
Ile de France	: Vacant
Est	: Vacant
Sud-Ouest	: Vacant

Appel nominal des délégués de sociétés :

Région Ile de France:

CSSM PARIS: MM. BOUCHONNEAU Gilles et CACHETAS Paulo

CSSM PARIS (F): MME PLOTKA Nastasia

ESS VITRY: MM. PEROL Jean et DE OLIVEIRA-VAZ Jean-Simon

OS MASSY: M. BENMADJATE Roger

CSS REIMS: MME MOLE Sophie et M. DEROZIER Jonathan

OS VERSAILLES: M. SEBASTIEN Guy

OS CHENNEVIERES: MM. TONUS Alexandre et JUGURNAUTH Rajeev

DLS CERGY PONTOISE: MM. ALAM Helmy et DIAB Mourad

DLS CERGY PONTOISE (F): MME LA BATIDE-ALANORE Clémence – DEBASTO Anais

CS NOISY LE GRAND: MM. JEDDI Rafik et KADRI Akram

Région Sud-Ouest:

AS TOLOSA: MM. ZARHARI Youssef et GICLAT Antony

ASS BORDEAUX: MM. WISNIEWSKI Bertrand et CHETRIT Franck

ASS BORDEAUX (F): MME GIN Aurélie et SAVANET Eugénie

AS POITIERS:

Région Sud:

ACS MARSEILLE:

CSS MONTPELLIER: MM. HOCQUEL Sebastien et THIBERT Alexandre

ASS TOULON:

CSS DU GRAND AVIGNON: M. ACHARD Laurent

CLUB REAL MARSEILLE S: M. LLOVET Anthony

Région Nord:

CSSM ANZIN: MM. ARNAUD Cedric et OZVATIC Vincent

CSS AMIENS: MM. HOLMES David et THAMBIYIAH Vithusan

ASS ARRAS: MME. PIERRU Celine et M. WILGA Valentin

Région OUEST:

CSS NANTES: MM. KAYA MUSA Cem et GUICHETEAU Nicolas

CSS RENNES: MM. AMPOUTA Adrien et CHESNAIS Rémy

C.S.S. RENNES (F): MME GARNIER Pauline et M. BOUFFORT Hervé

CSS ANGERS: M. COUE Ludovic

ASCS SAINT BRIEUC:

OCSP AURAY: M. TREHIN Guillaume

ASSS CAEN: MM. JEAN Eric et LECORBEILLER Matthieu

Région Est:

ASLS NANCY: M. CELIK Yasin

ASCSS MULHOUSE: M. CALGAN Mickael

ASS STRASBOURG: M. KLEIN Jeremy

ASS STARSBOURG (F): MME HOERNEL Marie-France

Région Rhône Alpes:

ASS LYON: MM. MATHIEU Romain et CURTAUD Richard

OSS VILLEURBANNE: M. PERRAUD Alexandre

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

AS COGNIN: M. GIRARD Jean-Paul
AS COGNIN (F): MME LARGNI Elise
OSS DIJON: MM. MASSAD Farid et MARTINOTY Benoit
OSS DIJON (F):
ASCS CLERMONT FERRAND (F): Mme GUETTARD Nadine
AH AUXERRE: MM. OUMEDJKANE Anthony et OUMEDJKANE Pierre-Eric

Nouveaux clubs assistant à l'AG : CSS NANTES (F).

Amende pour licences manquantes ou non valables :

Absence excusée ou non des délégués de clubs ayant plus de 3 licences à l'assemblée générale. La sanction sera de 160€

Clubs absents: AS POITIERS (excusé), ACS MARSEILLE, ASCS SAINT BRIEUC

Equipe en sommeil : CSS MONTPELLIER (confirmation en attente d'une lettre officielle avec entête du club - présence à l' AG), ASS TOULON (annulation sommeil en attente d'une lettre officielle avec entête du club) - OSS DIJON (F)

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 11 juillet 2015 à Paris au siège de la FFH

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 juillet 2015 à Paris au siège de la FFH est adopté à l'unanimité.

Allocution de Brice ALLAIN, Directeur Sportif :

J'ai le plaisir d'ouvrir notre assemblée générale.

Je remercie la FFH de nous permettre d'organiser cette assemblée au siège de la fédération.

A partir de maintenant, la CFFS organisera l'assemblée générale à Paris, ce qui facilitera les déplacements des clubs venus de province.

Je trouve ce rassemblement en ce lieu très sympathique. Cela nous permet de faire plus ample connaissance.

Comme vous le savez les informations sont dites sur le bulletin tous les jeudis

Je n'ai pas grande chose à vous dire car je ne vais pas répéter toujours la même chose

En ce qui concerne les compétitions sur le plan national, nous avons de plus en plus de club pour le futsal cela m'inquiète beaucoup, je crains la disparition du foot à 11. Je remercie énormément Jean Claude et Thierry pour l'organisation du futsal cela fut extraordinaire

Je suis très content pour la nouvelle formule à 11 cela prouve qu'il y a de la rivalité de niveau pour tous les clubs.

Pour les féminines cela ne change pas.

Voilà tout ce que j'avais à vous dire.

Je vous présente l'équipe de la CFFS pour la saison 2016 / 2017 :

Brice ALLAIN	Directeur Sportif
Jérôme SELLAM	Secrétaire Général
Dominique SOARES	Trésorier
Jean Claude DAHERON	Responsable des compétitions nationales
Thierry SOULIER	Adjoint responsable des compétitions nationales

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Yohann GUYOMARCH
Eric POQUET
Jérôme SELLAM
Gregory FELIX
Suleyman SENTURK
Suleyman SENTURK
Bobby ALLAIN
Julien MICHAUT

Commission Fédérale Football des Sourds

Membre et Administrateur de la CFFS et responsable du site
Président de la commission de discipline de la CFFS
Membre de la commission de discipline de la CFFS
Membre de la commission de discipline de la CFFS
Entraîneur national de l'Équipe de France masculin
Entraîneur national de l'Équipe de France Futsal Féminin
Entraîneur des gardiens de l'équipe de France
Kiné de l'équipe de France

Il n'y a plus de commission d'appel puisque maintenant ils sont traités par la Commission Nationale des Sports de la FFH.

CTFR région Sud-Ouest	M. MONTURET Bernard
CTFR région Nord	M. BRAULE Sébastien
CTFR région Est	M. FELIX Grégory
CTFR région Pays de Loire	Vacant
CTFR région Méditerranée	M. BOURGUE Noel
CTFR région Ile de France	MM. ANDRES Grégoire
CTFR région Rhône Alpes	Vacant

Délégués

Méditerranée:	M. JAUME Jean Pierre
Rhône Alpes:	Vacant
Ouest:	M. LE CORBEILLER Matthieu
Nord:	Vacant
Ile de France:	Vacant
Est:	Vacant

Je forme un vœu de solidarité pour que la maison du football des Sourds Français reste solide et je sais, qu'au fond de votre cœur, de vos pensées, elle est votre véritable fierté.

Je vous souhaite une assemblée constructive, je suis avec attention le déroulement de toutes vos actions et je reste ouvert à tout dialogue avec les clubs.
Merci pour votre attention

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL DE LA CFFS, Jérôme SELLAM

Mesdames, Messieurs

J'ai l'honneur de vous présenter pour la première fois le rapport de la saison.

Je voudrais avant toute chose avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés brutalement : Jean-Claude RAIMBAUD Ancien entraîneur de l'Équipe de France des Sourds (1992 à 2004).
Je vous demande de vous lever pour une minute de silence.

Comme d'habitude, ce rapport sera divisé en six parties.

- 1. Les travaux de la Commission**
- 2. Les compétitions**
- 3. La communication**
- 4. La discipline**
- 5. Les effectifs**
- 6. Le palmarès**

Les travaux de la Commission

La Commission s'est réunie trente-sept fois avec toujours la gestion administrative, sportive disciplinaire et financière.

LES COMPETITONS

L'équipe de France à 11

03 octobre 2015 Qualification de Deaflympics 2017 à Athènes (Grèce)

Grèce / France : 0-1

30 janvier 2016 à Paris (75) France A / France B : 0-5

09 avril 2016 à Paray (91) Paray FC / France : 3-2

30 avril 2016 Qualification de Deaflympics 2017 à Igny (78) (France)

France / République Tchèque : 1-0

La France est enfin qualifiée pour Deaflympics après 8 années de disette.

L'équipe de France Féminine de Futsal

05 décembre 2015 à Perreux (94) B2M futsal / France : 2-14

12 mars 2016 à Paris (75) France / AB Saint-Denis : 7-5

Les stages

Stage de l'équipe de France à 11 du 4 au 7 mai 2016 au CDFAS d'EAUBONNE (95).

LES COMPETITIONS NATIONALES

Masculin à 11 première phase : Aucun changement : Zone Nord avec deux divisions par zone et division Sud.

La phase finale s'est déroulée à Rennes. Merci au CSS RENNES et à son équipe dirigeante pour la parfaite organisation.

Futsal masculin première phase : Huit Zones, chaque club organisant une journée, phase finale à BOURGES (Cher).

Féminines Futsal : Deux zones. Quatre journées pour la Zone A et la Zone B, phase finale à Bourges. (Cher)

Finale de la Coupe de France et de Rubens Masculine

Le 14 mai 2016 à MONTIGNY les CORMEILLES (95).

Coupe de France : **C.S.S. REIMS** 0 – 0 (3-1) C.S.S.M. PARIS

Coupe de Rubens : **A.S.S. LYON** 4 – 2 A.S. TOLOSA

Finale de la Coupe de France Futsal Féminin

Le 2 avril 2016 à Paris (15^{ème}) : **A.S.S. BORDEAUX Féminin** 5 – 4 C.S.S.M. PARIS Féminin.

Commentaires

Le nombre de clubs masculins disputant le Championnat de France à 11 est descendu à 19, alors que le Championnat de France Futsal masculin est descendu à 29, soit 8 clubs de moins que l'an passé.

En effet, moins de clubs à 11, cela diminue le choix de joueurs sélectionnables en équipe de France.

Il y aura de Trophée des Champions pour cette saison, le CSS REIMS ayant remporté Coupe de France et le club de CSSM Paris remporté le Championnat de France.

LA COMMUNICATION

Le bulletin de liaison est expédié chaque semaine dès la réunion terminée.

Même remarque que les saisons précédentes, nous regrettons l'envoi tardif de mails ; par ailleurs, nous constatons que certains d'entre eux mentionnent des questions dont les réponses se trouvent sur le bulletin, ce qui signifie qu'il n'est pas lu entièrement. Faites un effort à ce sujet.

Vous avez pu suivre l'évolution de notre site, animé par Yoann GUYOMARCH de fort belle manière.

La CFFS a définitivement abandonné la diffusion en live de ses réunions, en raison d'inutiles polémiques. Le site va complètement évolué au niveau de graphique, d'informations,...

LA DISCIPLINE

Ci-dessous, le tableau des sanctions, toutes compétitions confondues, y compris le futsal.

	2014 / 2015	2015/2016
Avertissements	511	502
Expulsions	38	25
Suspensions en matchs		
1	46	
2	11	
3	5	
4	4	
6	2	
8	1	
EN MOIS		
2 mois	1	
5 mois	1	
7 mois	2	
Dossier à instruction	1	
Joueur radié de l'équipe de France à 11	1	

On constatera que le nombre d'avertissements a baissé, notons toutefois que 18 clubs sont engagés en Championnat de France et Coupe de France, donc moins de matchs, contre 21 la saison dernière. Beaucoup de sanctions sont infligées en futsal.

LES EFFECTIFS

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



CLUBS	2014 / 2015	2015 / 2016
AMIENS	16	19 (dont 1 féminine)
ANGERS	19	16
ANZIN	22	30 (dont 2 féminines)
ARRAS	26	34 (dont 9 féminines)
AURAY	25	30 (dont 1 féminine)
AUXERRE	13	18 (dont 4 féminines)
AVIGNON	16	14 (dont 1 féminine)
BORDEAUX	46 (dont 12 féminines)	61 (dont 22 féminine)
CAEN	13	30 (dont 2 féminines)
CERGY-PONTOISE (DSL)	28 (dont 13 féminines)	40 (dont 11 féminines)
CHENNEVIERES	43	35
CLERMOND-FERRAND	14 dont 10 féminines)	17 (dont 10 féminines)
COGNIN	33 (dont 16 féminines)	32 (dont 19 féminines)
DIJON	37 (dont 16 féminines)	30 (dont 10 féminines)
LYON	52 (dont 14 féminines)	34 (dont 2 féminines)
MARSEILLE	30	30
Real MARSEILLE		14 (dont 1 féminine)
MASSY	35	34
MONTPELLIER	43 (dont 4 féminines)	50 (dont 5 féminines)
MULHOUSE	24 (dont 1 féminine)	19 (dont 3 féminines)
NANCY	38 (dont 2 féminines)	41 (dont 2 féminines)
NANTES	55 (dont 10 féminines)	50 (dont 11 féminines)
NOISY LE GRAND	26	46
PARIS	70 (dont 25 féminines)	72 (dont 26 féminines)
POITIERS	33	33
REIMS	32 (dont 1 féminine)	37 (dont 1 féminine)
RENNES	65 (dont 16 féminines)	56 (dont 16 féminines)
ROMANS	17	
RONCHIN	28 (dont 5 féminines)	
ST.BRIEUC	18 (dont 1 féminine)	20 (dont 2 féminines)
ST.ETIENNE	11	

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

STRASBOURG	46 (dont 18 féminines)	44 (dont 14 féminines)
TOLOSA	44 (dont 1 féminine)	40 (dont 1 féminine)
TOULON	32 (dont 1 féminine)	37 (dont 2 féminines)
VERSAILLES	38 (dont 4 féminines)	33 (dont 1 féminine)
VILLEURBANNE	38 (dont 5 féminines)	31 (dont 5 féminines)
VITRY	42 (dont 2 féminines)	43
Total :	1187	1170

Soit 626 licences compétitions masculines, 90 compétitions féminines, 334 cadres masculins, 94 cadres féminins. Baisse sensible suite à la fermeture des 3 clubs (ROMANS, ST ETIENNE et RONCHIN).

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

LE PALMARES

Championnat de France Masculin par zone.

Zone Nord.	1 ^{ère} division :	ESS VITRY
	2 ^{ème} division :	OS MASSY
Division Sud.	1 ^{ère} :	ACS MARSEILLE
	2 ^{ème} :	ASS LYON
	3 ^{ème} :	AS TOULON
	4 ^{ème} :	ASS BORDEAUX

Champion de France	1 ^{ère} division :	CSSM PARIS
	2 ^{ème} division :	OS CHENNEVIERES

Meilleur Joueur	1 ^{ère} division :	KOITA Boubacar (ESS VITRY)
Meilleur joueur	2 ^{ème} division :	BABO Malick (AS TOULON)
Meilleur gardien	1 ^{ère} division :	CUSTOS Thierry (ESS VITRY)
Meilleur gardien	2 ^{ème} division :	PARAGOT Timothy (AS TOULON)
Meilleur buteur	1 ^{ère} division :	NEANT
Meilleur buteur	2 ^{ème} division :	BABO Malick (AS TOULON)
Fair-play	1 ^{ère} division :	ESS VITRY
	2 ^{ème} division :	OS MASSY

Championnat de France de Futsal Masculin

Zone 1A :	C.S.S REIMS
Zone 1B :	C.S.S. RENNES
Zone 1C :	C.S.S.M. PARIS
Zone 1D :	A.S.S. LYON
Zone 2A :	A.S.S. STRASBOURG
Zone 2B :	C.S.S. NANTES
Zone 2C :	A.S.S. ARRAS
Zone 2D :	C.S.S.G. AVIGNON

Champion de France :	C.S.S.M. PARIS
Meilleur Joueur :	THIMON Arnold (C.S.S.M. PARIS)
Meilleur gardien :	DEROZIER Jonathan (C.S.S. REIMS)
Meilleur buteur :	CHAVELI Tommy (C. REAL MARSEILLE SOURDS)
Fair-Play :	A.S.S. STRASBOURG
Meilleur Dirigeant Club :	A.S.C.S.S. MULHOUSE
Meilleur Dirigeant Club :	C.S.S. REIMS

Championnat de France de Futsal Féminin

Zone 1^{ère} Division :	A.S.S. BORDEAUX
Zone 2^{ème} Division:	A.S. COGNIN
Championne de France :	A.S.S. BORDEAUX
Meilleure joueuse :	DEYTS Marie (A.S.S. BORDEAUX)
Meilleure gardienne :	GIRAUD Marie (A.S.S. BORDEAUX)

Meilleure buteuse : GIN Aurélie (A.S.S. BORDEAUX)
Fair-Play : O.S.S. DIJON
Meilleure dirigeant du club : C.S.S.M. PARIS

Tableau d'honneur de la saison :

Fair-play masculin : ESS VITRY
Meilleur joueur : NANA Théophile (CSS RENNES)
Meilleure joueuse : DEYTS Marie (ASS BORDEAUX)
Meilleur dirigeant (M) : CSS REIMS
Meilleur dirigeant (F) : CSS RENNES

CONCLUSION

Comme déjà dit, le Futsal masculin se développe au détriment du Foot à 11. Cette situation est dangereuse, car elle affaiblit le potentiel de joueurs susceptibles d'intégrer l'équipe de France. Sachant qu'il n'y a pas de participation de l'Equipe de France Futsal.

Il est également indispensable que les joueurs puissent s'entraîner régulièrement, également jouer dans des clubs « entendants ». Cela relèvera le niveau de nos compétitions et favorisera les performances de l'équipe de France.

Ce rapport est terminé. Vous voudrez bien excuser les erreurs ou omissions éventuelles.

Je vous souhaite de bonnes vacances, ainsi qu'une ambition sportive renouvelée pour la prochaine saison.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



ZONE DES RÉGIONS

ZONE Ouest : Bretagne, Basse Normandie, Haute Normandie, Pays de la Loire
ZONE Sud-Ouest : Poitou Charente, Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon
ZONE Ile-de-France : Centre, Ile-de-France,
ZONE Est : Lorraine, Alsace, Champagne Ardenne
ZONE Rhône-Alpes : Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté
ZONE Sud : PACA, Corse
ZONE Nord : Nord-Pas de Calais, Picardie

Candidature Championnat de France

2017 : C.S.S.M. PARIS
2018 :

Rapport de Dominique SOARES, Trésorier Général

Je suis satisfait de travailler en tant que trésorier. Comme d'habitude, il n'y a pas de problème. Je viens de recevoir le budget pour l'année 2015 : 37 000€ de la part de la Fédération Française Handisport. Il est en baisse énormément en raison de la baisse de subvention de l'État, le budget était de 92 500€.
J'ajoute que la Fédération Française de Football subventionne la CFFS de l'ordre de 1 500€.
Au sein de la CFFS, les relations entre les dirigeants fédéraux sont toujours bonnes.

MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS SPORTIFS

"A dater de ce jour, les justificatifs pour absence d'arbitre devront nous parvenir au plus tard 15 jours après la date de la rencontre. En cas contraire, il n'en sera pas tenu compte".

Règlement Financier concerne les frais kilométriques sur Phase finale des clubs à 11, Finale de coupe de France foot à 11 masculin et Finale Coupe de France Futsal féminin.

Les indemnités de frais de transport pour l'équipe qualifiée sont prises en charge par la Commission Fédérale Football des Sourds et sont calculées selon le barème à paraître sur bulletin de liaison à la seule condition que les clubs n'ont plus des amendes ou des dettes à verser à la CFFS.

Règlement Sportif Générale (RSG)

Page 6 – Article 18 : Forfait - Paragraphe 5

- a) Le club déclarant forfait général au cours de la saison dans Championnat de France à 11 pourra participer la saison suivante. Mais il ne sera pas qualifié à la phase finale s'il termine dans les deux premiers de région et division lors de la saison suivante.
- b) Le club déclarant forfait au cours de la saison dans Coupe de France à 11 ou dans Coupe de Rubens ne pourra pas participer la saison prochaine en coupe de France, ni en Coupe de Rubens malgré le prix forfaitaire de l'engagement obligatoire ensemble « Championnat de France et en Coupe de France ».

Page 8 – Article 29 : Réduction du nombre des Régions à 13

Les joueurs devenus hors région après basculement au nombre à 13 régions en 2016 peuvent rester dans son club. Si un joueur hors région quitte le club concerné en saison 2016/2017, ne pourra plus revenir dans son ancien club.

C'est le cas du club de Reims (Ancienne région Ile de France) bascule à région Est et le club de Montpellier (Ancienne région PACA) qui bascule à région d'Aquitaine Poitou Charente et Midi Pyrénées.

Page 8 – Article 29 : Mutations

CAS GENERAL DES MUTATIONS – Paragraphe 8 – B

- b) Futsal Masculin : le nombre de mutations qu'un club peut accepter au profit d'un autre club, ne peut être supérieur à trois par saison. Lors de la création d'un nouveau club, celui-ci peut inscrire dont le nombre de joueurs mutés est illimité.
- c) Futsal féminin ou Football à 8 féminin : si le nombre des licenciés est inférieur à 15, la CFFS autorise aux clubs de recruter une ou plusieurs joueuse(s) hors région pour combler l'effectif au nombre de 15. Si le club ayant l'effectif au nombre de 15 joueuses, ne pourra en aucun recruter une ou les joueuses hors région.

Les joueurs devenus hors région après basculement au nombre à 13 régions en 2016 peuvent rester dans son club. Si un joueur hors région quitte le club concerné en saison 2016/2017, ne pourra plus revenir dans son ancien club.

Page 9 – Article 30 : Mutations - Paragraphe 4

4. La mutation est dite en période normale si elle est effectuée entre le 15 juin et le 31 Juillet. Un justificatif de domicile ou une attestation de formation ou un certificat de travail, devra être joint à la demande de mutation Le Président du club aura quinze jours, à compter de la réception du pli pour retourner la feuille de mutation d'un joueur qui change de région.

Page 12 – Article 46 : Feuille de match – Paragraphe 4

La feuille de match est obligatoirement scannée, expédiée par mail avant dimanche midi sous peine d'amende (voir Annexe 3). Elle doit être expédiée par courrier à la CFFS, le tout au plus tard dans un délai de 48 heures qui suit la rencontre.

Règlement du Championnat de France des clubs à 11

Page 23 – Article 5 : Système de l'épreuve

Si, un club placé dans les deux premières places à la fin du championnat de France de sa région et division de foot à 11, a déjà déclaré forfait au moins d'un match, alors il ne sera pas qualifié au Championnat de France de Phase finale des clubs.

Règlement Championnat de France des clubs - Phase Finale

Page 30 - Article 3 : Trophées - Paragraphe 1

Dès qu'un club ayant acquis ce trophée définitivement depuis 2007–2008, il n'y aura plus de trophée pour la suite des saisons à venir. (voir avec soulier)

Page 31 – Article 5 : Système de l'épreuve

Si, un club placé dans les deux premières places à la fin du championnat de France de sa région et division de foot à 11, a déjà déclaré forfait au moins d'un match, alors il ne sera pas qualifié au Championnat de France de Phase finale des clubs.

Page 31 – Article 9 : Feuille de match

Tout club n'ayant pas respecté le délai de remplir le formulaire de Championnat de France - Phase finale des clubs sera disqualifié automatiquement et sera pénalisé en plus d'une amende suivant Barème 3.

Règlement de la Coupe de France Masculin

Page 34 – Article 1 : Titre et challenge Paragraphe 5

Dès qu'un club ayant acquis ce trophée définitivement depuis 2007–2008, il n'y aura plus de trophée pour la suite des saisons à venir.

Nouvelle règle : Tirage au sort sera effectué à passage du prochain tour jusqu'à la finale.

Règlement de la Coupe de Rubens Masculin

Page 42 – Article 1 : Titre et challenge Paragraphe 5

Dès qu'un club ayant acquis ce trophée définitivement depuis 2007–2008, il n'y aura plus de trophée pour la suite des saisons à venir.

Nouvelle règle : Tirage au sort sera effectué à passage du prochain tour jusqu'à la finale.

Page 46 – article 22 : Forfait

Ajout Amende dans barème si club déclare forfait.

Page 48 – Article 33 : Règlement Financier – Paragraphe 4

Il faut enlever les frais remboursés par la CFFS lors de la Finale.

Règlement du championnat de France de Futsal Masculin - Phase Finale

Page 55 – Article 1 : Titre et challenge

A partir de la saison 2016-2017, il n'y aura plus de trophée.

Tout club n'ayant pas respecté le délai de remplir le formulaire de Championnat de France Futsal des clubs sera disqualifié automatiquement et sera pénalisé en plus d'une amende suivant Barème 3.

Règlement de la Coupe de France de Futsal Féminine

Page 79 – Article 1 – Paragraphe 2-3-5

Il faut enlever le trophée pour la saison prochaine.

Page 79 – Article 4 : Système de l'épreuve - Paragraphe -3

Nouvelle règle : Tirage au sort sera effectué à passage du prochain tour jusqu'à la finale.

Page 80 – Article 8,

Il faut enlever « tout oubli ou rayure sera financièrement pénalisé, suivant les barèmes »

Cautions à modifier

- Cautions de 500 euros pour le club candidat à la buvette lors de Phase Finale de Futsal à Bourges sera remboursée à l'A.G. sauf si les dégradations ont été constatées par Service des Sports ou par la CFFS, la CFFS les encaissera..
- Cautions de 200 euros par club lors de la phase final de futsal à Bourges sera remboursée à l'A.G. sauf si les dégradations ont été constatées par Service des Sports ou par la CFFS, la CFFS les encaissera.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

BAREMES FINANCIERS

Annexe 3 : Barème financier

- ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS MASCULINS

Coupe, Championnat de France Football à 11 et Futsal	180 €
Coupe et Championnat de France Football à 11	125 €
Championnat de France Futsal	55 €

ENGAGEMENTS FEMININS

Chpt. ou Chall. de France à 8, Chpt. Futsal et Coupe de France Futsal	100 €
Coupe, Championnat de France à 8 et Futsal	
Coupe et Championnat de France à 8	
Chpt. ou Chall. de France à 8 et Championnat de Futsal	60 €
Championnat ou Challenge de France à 8	55 €
Coupe de France Futsal et Championnat de France Futsal	50 €
Championnat de France Futsal	35 €

1 - FORFAITS COMPETITIONS MASCULINES

1 - 2 COUPE DE FRANCE et Coupe RUBENS(Après le tirage)

5 - AMENDES DIVERSES

Licences manquantes après le 1 ^{er} Novembre par joueur (se) et par match	6 €
Retard de feuille de match sous 48 heures par courrier postale	50 €
Absence des 2 arbitres Futsal par match	50 €
Absence d' 1 arbitre Futsal par match	25 €
Équipement non conforme de maillots par joueur (se) et par match	8 €
Équipement non conforme de shorts par joueur (se) et par match	8 €

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Équipement non conforme de chaussettes par joueur (se) et par match	8 €
Absence d'un ou plusieurs maillots numérotés, par maillot manquant par match	8 €
Absence du délégué du club par match	19 €
Retard de la liste des joueurs football et futsal	34 €
Changement du N° maillot du joueur (se) par rapport à la liste définitive des joueurs (ses) numérotés par match	8 €
Non reçu la feuille de match par scannée avant le dimanche midi	30 €
Non reçu des divers de futsal par scannées avant le dimanche midi	30 €

- DROITS D'ORGANISATION

Clubs qualifiés à la phase finale de Futsal à Bourges	200 €
Buvette de Futsal du club organisateur pour phase finale à Bourges	500 €

QUESTIONS POSEES PAR LES CLUBS

CSS REIMS

- Deux clubs qui arrivent en Finale, est ce qu'il y a une éventuelle possibilité que l'année suivante soient automatiquement et directement qualifiés en 1/8^{ème} finale sans être tirés au sort pour le 1^{er} tour ?

Rapporteur : SELLAM Jérôme

Il n'y a plus de possibilité de faire un tirage au sort selon les critères proposés, mais la commission prend en compte la situation géographique des clubs.

- La CFFS effectue une aide financière aux clubs qualifiés en DCL à 11 comme chaque année et est-il de même pour le Futsal qui est pourtant reconnu par l'EDSO.

Rapporteur : SOARES Dominique

La commission prend acte de cette proposition et accorde une aide financière uniquement pour les frais d'engagement du club qualifié pour DCL Futsal comme pour le football à 11.

CSS RENNES

- Souhaitant changer le règlement sur la mutation pour certaines régions, pour qu'un joueur habitant dans la région et ayant un emploi, dans une autre région puisse jouer dans la région d'origine et non dans la nouvelle région, cela permet au club d'origine de garder leurs joueurs, sinon le club risquerait de fermer en raison du manque d'effectif

Rapporteur : SELLAM Jérôme

Cette proposition est intéressante et compréhensible, mais cela devient très compliqué au niveau du règlement pas compatible pour les autres clubs par rapport à votre club.

- Souhaitant changer le programme des matchs c'est à dire laisser un peu de répit aux joueurs car jouer tous les samedis ne permet pas aux joueurs de jouer avec leur clubs entendants afin de progresser pour l'Equipe de France et surtout des contraintes budgétaires.

Rapporteur : ALLAIN Brice

La commission ne peut changer le programme en supprimant l'une des compétitions. Si un club se fait éliminer très tôt, ce serait dommage pour les joueurs qui ont payé une cotisation souvent élevée. Cela risquerait la fermeture des clubs si on supprime ou diminue les compétitions. Il faudrait savoir gérer les joueurs qui participent avec les clubs entendants tous les dimanches et les sourds tous les samedis.

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

ASLS NANCY

- Possibilité de modifier l'article 18 « forfait » dans le règlement général de la CFFS

Rapporteur : SOULIER Thierry

Voir le règlement modifié ci joint.

- Propose de faire deux licences futsal et 11 afin de ne pas confondre avec les suspensions pour Futsal ou 11.

Rapporteur : SOULIER Thierry

Ce n'est pas possible de créer une licence pour futsal et une autre licence pour football à 11, la FFH impose à la commission de créer une seule licence.

- Le rôle du délégué de la CFFS doit revoir sa fonction plus vaste (vérifier avant, pendant et après le match les vestiaires, les installations sportives, contact avec les arbitres, ...)

Rapporteur : POQUET Eric

Le rôle du délégué de la CFFS est d'accueillir les arbitres avant, pendant le match, à la pause et à la fin du match uniquement sur le terrain et les vestiaires. Avant le début de la rencontre il doit vérifier le vestiaire visiteur pour voir si il est propre et sans dégradation sinon le signaler au club recevant. Il ne s'occupe pas en dehors du stade. La police du terrain est sous la responsabilité du club recevant.

ASS BORDEAUX (F)

- Organiser le programme des matchs avant 3 mois afin qu'on puisse acheter les billets le plus moins cher.

Rapporteur : SOULIER Thierry

Pour le championnat de France, le club connaîtra les dates lors de l'AG., par contre pour la coupe de France, la commission fera en sorte de fixer les dates le plus tôt possible.

- Changer le Zone

Rapporteur : SOULIER Thierry

Changer le Zone est compliqué pour les clubs qui n'ont pas les moyens pour payer les billets de transport pour des lieux assez éloignés.

- Changement de date pour le 1^{er} juin et le 11 juin, préférence que l'AG de la CFFS passe en premier et après la limitation de l'engagement.

Rapporteur : SELLAM Jérôme

La modification de date est impossible pour la commission au niveau de l'organisation lors de l'AG, c'est à dire elle permet de connaître le nombre des clubs engagés au jour de l'AG afin de programmer les matchs du championnat et de la coupe de France, cela permet aussi aux clubs de connaître les dates exactes afin de réserver les stades auprès du service des sports de l'hôtel de ville.

ASS BORDEAUX

- Changement chez la Division sud pour regrouper les 7 clubs

Rapporteur : ALLAIN Brice

La proposition est toujours intéressante comme évoquée lors de l'AG de l'année dernière, mais pour un championnat unique c'est compliqué car certains clubs risquent de fermer et les clubs participants seraient probablement réduits.

- Les délégués ou CTFR puissent informer directement la CFFS sur les joueurs intéressés pour l'Equipe de France.

Rapporteur : ALLAIN Brice

La commission est toujours à l'écoute des délégués de la commission ou délégués du club ou CTFR pour les nouveaux joueurs intéressants pour l'Equipe de France, mais l'entraîneur national et le directeur sportif ont le dernier mot.

- Fédération Sportive et Culturelle de France est-elle reconnue par la F.F.F ?

Rapporteur : POQUET Eric

Effectivement, après notre enquête auprès de la FFF, je confirme que la FSCF est bien reconnue et donc c'est valable pour les arbitres.

OSS VILLEURBANNE

- Le tarif d'inscription pour les compétitions de l'année prochaine vient de passer de 150 € à 180 € sans approbation auprès des clubs lors de l'AG de l'année dernière. De plus aucune amélioration n'a été apportée aux compétitions, l'absence plus que jamais grandissante des délégués lors des matchs et la fin de l'invitation au repas pour les dirigeants lors de l'AG ne justifie donc pas l'augmentation de 30 €

Rapporteur : SOARES Dominique

Quant aux frais d'engagement de 180 €, cela est justifié car le tarif des trophées et des médailles augmente chaque année, en moyenne de 10 % pourtant la commission maintient toujours le prix depuis plus de 8 ans et pour ce qui concerne l'amélioration des compétitions, la commission crée des compétitions comme le Championnat de France par zone, des divisions et la coupe de Rubens afin de maintenir le même niveau et enfin pour la fin du repas lors de l'AG, je précise que le budget alloué par la FFH est divisé par 3 par rapport à l'année dernière.

Changer le règlement pour le forfait : déplacement plus cher que l'amende infligée donc le règlement ne soit pas aussi sévère.

Rapporteur : SOARES Dominique

Ce n'est pas évident de changer le règlement il y a trop d'inégalités au niveau des règlements pour les clubs. La commission maintient le règlement existant.

ASS LYON

- Demande de modification du règlement de la CFFS sur la suspension d'un joueur en Equipe de France, elle ne doit pas interférer avec son club ; Le joueur purgera sa suspension en Equipe de France et non en club.

Rapporteur : POQUET Eric

La commission ne peut changer le règlement et cela reste d'actualité dans le règlement. De plus si ce joueur n'est plus sélectionné en équipe de France, il ne purgera jamais. cela n'est pas possible.

- Souhaitant que les matchs de Lyon et de Villeurbanne ne soient pas joués le même jour à domicile pour avoir la présence d'un délégué même si elle n'est pas obligatoire.

Rapporteur : DAHERON Jean Claude

La commission fera le nécessaire pour répondre à votre attente.

CS NOISY-LE-GRAND

- Pourquoi payer les amendes et souhaite enlever les amendes pour uniquement pour les cartons
- Jaunes, celles pour les cartons rouges étant conservées.

Rapporteur : POQUET Eric

La commission ne peut supprimer les amendes pour les cartons jaunes, cela permet aux clubs de contrôler au niveau de la violence, c'est dissuasif. Une solution c'est de faire payer les cartons aux joueurs. Je les fais dans mon club, les cartons ont diminués de plus de la moitié.

- Pour futsal, possibilité de jouer contre les clubs plus proches en raison des finances car le club n'obtient pas de subventions.

Rapporteur : DAHERON Jean-Claude

Ce n'est plus possible de choisir les clubs le plus proche en fonction des finances, la commission désigne les clubs en fonction du niveau, soit la montée, soit la descente ; cela permet d'équilibrer le résultat au lieu d'un résultat écrasant.

- Pour les arbitres, souhaite que la CFFS organise et fasse venir les arbitres pour les championnats et/ou Coupe de France.

Rapporteur : POQUET Eric

La FFH ne possède pas un service d'arbitres, malheureusement. Les clubs doivent faire leurs demandes d'arbitres auprès de la ligue ou du district.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Calendrier officiel 2016-2017

Le 10 septembre 2016 :	Trophées des Champions à 11
Le 17 septembre 2016 :	Championnat de France à 11
Le 24 septembre 2016 :	Tour préliminaire de la Coupe de France à 11
Le 01 octobre 2016 :	Championnat de France à 11
Le 08 octobre 2016 :	Championnat de France à 11 Challenge de France à 8 Féminine
Le 13 au 16 octobre 2016 :	Match amical ECOSSE – FRANCE à Glasgow
Le 22 octobre 2016 :	Championnat de France à 11 Challenge de France à 8 Féminine
Le 29 octobre 2016 :	1/8 ^{ème} Finale de la Coupe de France à 11 Championnat de France de Futsal Féminine
Le 05 novembre 2016 :	Championnat de France de Futsal Masculin
Le 12 novembre 2016 :	Championnat de France de Futsal Féminine Championnat de France à 11
Le 19 novembre 2016 :	Championnat de France de Futsal Masculin
Le 26 novembre 2016 :	Championnat de France de Futsal Féminine
Le 03 décembre 2016 :	Match international Futsal Féminine
Le 10 décembre 2016 :	Championnat de France de Futsal Masculin
Le 07 janvier 2017 :	Championnat de France de Futsal Féminine
Le 14 janvier 2017 :	Championnat de France de Futsal Masculin
Le 21 janvier 2017 :	Championnat de France à 11
Le 28 janvier 2017 :	Match international à 11
Le 04 février 2017 :	Coupe de France de Futsal Féminin Tour préliminaire de la Coupe de Rubens à 11
Du 11 et 12 février 2017 :	Phase Finale du Championnat de France Futsal (M) et (F)
Le 18 février 2017 :	Coupe de France de Futsal Féminin 1/4 ^{ème} Finale de la Coupe de France et Rubens à 11
Le 25 février 2017	Championnat de France à 11
Le 04 mars 2017 :	Championnat de France à 11 Challenge de France à 8 Féminine
Le 11 mars 2017 :	Match international à 11

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

Commission Fédérale Football des Sourds

Le 18 mars 2017 :	Championnat de France à 11 Challenge de France à 8 Féminine
Le 25 mars 2017 :	Championnat de France à 11 et Match international Futsal Féminine
Le 01 avril 2017 :	Finale de la Coupe de France de Futsal Féminin 1/2 ^{ème} Finale de la Coupe de France et Rubens à 11
Le 08 avril 2017 :	Match international à 11
Le 15 avril 2017 :	Championnat de France à 11
Le 22 avril 2017 :	Championnat de France à 11
Le 29 avril 2017 :	Match international à 11
Du 06 et 07 mai 2017 :	Stage de l'Equipe de France de Futsal Féminine
Le 13 mai 2017 :	Finale de la Coupe de France et Rubens à 11
Du 20 et 21 mai 2017 :	Phase Finale du Championnat de France à 11
Du 24 au 28 mai 2017 :	Stage de l'Equipe de France de Football à 11
Le 17 juin 2017 :	Assemblée générale à Paris au siège de la F.F.H.
Le 24 juin 2017 :	Match international à 11
Le 1er juillet 2017 :	Match international à 11
Du 14 au 17 juillet 2017 :	Stage de l'Equipe de France de Football à 11
Du 18 au 30 juillet 2017 :	Deaflympics à Samsun en Turquie

Du 1^{er} janvier au 31 mars 2018 : Qualification championnat d'Europe futsal

Du 1^{er} avril au 28 octobre 2018 : Qualification Championnat d'Europe à 11

Du 22 juin au 6 juillet 2019 : Championnat d'Europe à 11 à Héraklion en Grèce

Attention cela peut changer en raison de la participation aux éliminatoires du Championnat du Monde, Deaflympics et Championnat d'Europe.

SAISON SPORTIVE 2016 – 2017 ** FEMININ **

L'assemblée adopte à l'unanimité le calendrier général et l'organisation de la saison 2016 / 2017

COUPE DE FRANCE FUTSAL :

7 Participants :

CSS RENNES, CSS NANTES, ASSS CAEN, CSSM PARIS, DLS CERGY-PONTOISE, ASS POITIERS, ASS LYON

Tirage au 1/4 finale des 4 clubs pour 7 clubs

Le 21 janvier 2017 : 1/4 de la Coupe de France de Futsal

Le 18 février 2017 : 1/2 finale de la Coupe de France de Futsal

Le 01 avril 2017 : Finale de la Coupe de France de Futsal

Finale à PARIS le 01 avril 2017

Coupe de France Futsal Féminin 2016-2017

1/4 de Finale de la Coupe de France

Samedi 21 Janvier 2017

CSS RENNES	Vs	CSS NANTES
ASS LYON	Vs	OFFICE
ASS POITIERS	Vs	ASSS CAEN
DLS CERGY-PONTOISE	Vs	CSSM PARIS

1/2 de Finale de la Coupe de France

Samedi 18 Février 2017

	Vs	
	Vs	

Finale de la Coupe de France

Samedi 1 Avril 2017 à Paris

	Vs	
--	----	--

Championnat de France Futsal Féminin 2016/2017

PARTICIPANTS : CSS NANTES (F), A.S.S. STRASBOURG (F), C.R. MARSEILLE S. (F), C.S.S. RENNES (F), A.S.S.S. CAEN (F), A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND (F), C.S.S.M. PARIS (F), D.L.S. CERGY-PONTOISE (F), A.S.S. BORDEAUX (F), A.S. COGNIN (F), A.S. POITIERS (F), A.S.S. LYON (F)

<u>ZONE AF</u>	<u>ZONE BF</u>	<u>ZONE CF</u>	<u>Date</u>
ASSS CAEN (F)	AS POITIERS (F)	ASS STRASBOURG (F)	29/10/2016
DLS CERGY-PONTOISE (F)	ASS BORDEAUX (F)	AS COGNIN (F)	12/11/2016
CSSM PARIS (F)	ASCS CLERMONT-F. (F)	CR MARSEILLE S. (F)	26/11/2016
CSS RENNES (F)	CSS NANTES (F)	ASS LYON (F)	07/01/2017

Les 2 premiers clubs de chaque zone et 2 meilleurs 3^{ème} des trois zones (Total 8 clubs) seront qualifiés à la Phase Finale à Bourges des 11 et 12 février 2017.

Remarque : la durée de la journée des quatre équipes dans la journée en tenant compte pause mi-temps, pause entre chaque match, durée du match est au total de 8 heures.

Zone AF :

<u>A1</u>	<u>A2</u>	<u>A3</u>	<u>A4</u>
ASSS CAEN	DLS CERGY PONTOISE	CSSM PARIS	CSS RENNES

29 octobre 2016

1ère journée

A1	A2	ASSS CAEN	Vs	DLS CERGY PONTOISE
A3	A4	CSSM PARIS	Vs	CSS RENNES
A2	A3	DLS CERGY PONTOISE	Vs	CSSM PARIS
A4	A1	CSS RENNES	Vs	ASSS CAEN
A3	A1	CSSM PARIS	Vs	ASSS CAEN
A4	A2	CSS RENNES	Vs	DLS CERGY PONTOISE

12 novembre 2016

2ème journée

A2	A3	DLS CERGY PONTOISE	Vs	CSSM PARIS
A4	A1	CSS RENNES	Vs	ASSS CAEN
A3	A4	CSSM PARIS	Vs	CSS RENNES
A1	A2	ASSS CAEN	Vs	DLS CERGY PONTOISE
A4	A2	CSS RENNES	Vs	DLS CERGY PONTOISE
A1	A3	ASSS CAEN	Vs	CSSM PARIS

26 novembre 2016

3ème journée

A3	A4	CSSM PARIS	Vs	CSS RENNES
A1	A2	ASSS CAEN	Vs	DLS CERGY PONTOISE
A4	A1	CSS RENNES	Vs	ASSS CAEN
A2	A3	DLS CERGY PONTOISE	Vs	CSSM PARIS
A1	A3	ASSS CAEN	Vs	CSSM PARIS
A2	A4	DLS CERGY PONTOISE	Vs	CSS RENNES

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

7 janvier 2017

4ème journée

A4	A1	CSS RENNES	Vs	ASSS CAEN
A2	A3	DLS CERCY PONTOISE	Vs	CSSM PARIS
A1	A2	ASSS CAEN	Vs	DLS CERCY PONTOISE
A3	A4	CSSM PARIS	Vs	CSS RENNES
A2	A4	DLS CERCY PONTOISE	Vs	CSS RENNES
A3	A1	CSSM PARIS	Vs	ASSS CAEN

Zone BF :

<u>B1</u> AS POITIERS	<u>B2</u> ASS BORDEAUX	<u>B3</u> ASCS CLERMONT F.	<u>B4</u> CSS NANTES
--------------------------	---------------------------	-------------------------------	-------------------------

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

29 octobre 2016

1ère journée

B1	B2	AS POITIERS	Vs	ASS BORDEAUX
B3	B4	ASCS CLERMONT F.	Vs	CSS NANTES
B2	B3	ASS BORDEAUX	Vs	ASCS CLERMONT F.
B4	B1	CSS NANTES	Vs	AS POITIERS
B3	B1	ASCS CLERMONT F.	Vs	AS POITIERS
B4	B2	CSS NANTES	Vs	ASS BORDEAUX

12 novembre 2016

2ème journée

B2	B3	ASS BORDEAUX	Vs	ASCS CLERMONT F.
B4	B1	CSS NANTES	Vs	AS POITIERS
B3	B4	ASCS CLERMONT F.	Vs	CSS NANTES
B1	B2	AS POITIERS	Vs	ASS BORDEAUX
B4	B2	CSS NANTES	Vs	ASS BORDEAUX
B1	B3	AS POITIERS	Vs	ASCS CLERMONT F.

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



26 novembre 2016

3ème journée

B3	B4	ASCS CLERMONT F.	Vs	CSS NANTES
B1	B2	AS POITIERS	Vs	ASS BORDEAUX
B4	B1	CSS NANTES	Vs	AS POITIERS
B2	B3	ASS BORDEAUX	Vs	ASCS CLERMONT F.
B1	B3	AS POITIERS	Vs	ASCS CLERMONT F.
B2	B4	ASS BORDEAUX	Vs	CSS NANTES

7 janvier 2017

4ème journée

B4	B1	CSS NANTES	Vs	AS POITIERS
B2	B3	ASS BORDEAUX	Vs	ASCS CLERMONT F.
B1	B2	AS POITIERS	Vs	ASS BORDEAUX
B3	B4	ASCS CLERMONT F.	Vs	CSS NANTES
B2	B4	ASS BORDEAUX	Vs	CSS NANTES
B3	B1	ASCS CLERMONT F.	Vs	AS POITIERS

Zone CF :

<u>C1</u> ASS STRASBOURG	<u>C2</u> AS COGNIN	<u>C3</u> CR MARSEILLE S	<u>C4</u> ASS LYON
-----------------------------	------------------------	-----------------------------	-----------------------

29 octobre 2016

1ère journée

C1	C2	ASS STRASBOURG	Vs	AS COGNIN
C3	C4	CR MARSEILLE S	Vs	ASS LYON
C2	C3	AS COGNIN	Vs	CR MARSEILLE S
C4	C1	ASS LYON	Vs	ASS STRASBOURG
C3	C1	CR MARSEILLE S	Vs	ASS STRASBOURG
C4	C2	ASS LYON	Vs	AS COGNIN

12 novembre 2016

2ème journée

C2	C3	AS COGNIN	Vs	CR MARSEILLE S
C4	C1	ASS LYON	Vs	ASS STRASBOURG
C3	C4	CR MARSEILLE S	Vs	ASS LYON
C1	C2	ASS STRASBOURG	Vs	AS COGNIN
C4	C2	ASS LYON	Vs	AS COGNIN
C1	C3	ASS STRASBOURG	Vs	CR MARSEILLE S

26 novembre 2016

3ème journée

C3	C4	CR MARSEILLE S	Vs	ASS LYON
C1	C2	ASS STRASBOURG	Vs	AS COGNIN
C4	C1	ASS LYON	Vs	ASS STRASBOURG
C2	C3	AS COGNIN	Vs	CR MARSEILLE S
C1	C3	ASS STRASBOURG	Vs	CR MARSEILLE S
C2	C4	AS COGNIN	Vs	ASS LYON

7 janvier 2017

4ème journée

C4	C1	ASS LYON	Vs	ASS STRASBOURG
C2	C3	AS COGNIN	Vs	CR MARSEILLE S
C1	C2	ASS STRASBOURG	Vs	AS COGNIN
C3	C4	CR MARSEILLE S	Vs	ASS LYON
C2	C4	AS COGNIN	Vs	ASS LYON
C3	C1	CR MARSEILLE S	Vs	ASS STRASBOURG

CHALLENGE DE FRANCE FOOTBALL A 8 :

PARTICIPANTS :

C.S.S. RENNES (F), A.S.C.S. CLERMONT-FERRAND (F), A.S. COGNIN (F), C.S.S.M PARIS (F)

1ère journée

08/10/2016

CSS RENNES	v	CSSM PARIS
ASCS CLERMONT FERRAND	v	AS COGNIN

2ème journée

22/10/2016

CSSM PARIS	v	AS COGNIN
CSS RENNES	v	ASCS CLERMONT FERRAND

3ème journée

04/03/2017

ASCS CLERMONT FERRAND	v	CSSM PARIS
AS COGNIN	v	CSS RENNES

4ème journée

18/03/2017

CSSM PARIS	v	CSS RENNES
AS COGNIN	v	ASCS CLERMONT FERRAND

5ème journée

15/04/2017

AS COGNIN	v	CSSM PARIS
ASCS CLERMONT FERRAND	v	CSS RENNES

6ème journée

22/04/2017

CSSM PARIS	v	ASCS CLERMONT FERRAND
CSS RENNES	v	AS COGNIN

6 matchs par club (3 en déplacements et 3 à domicile par club)

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



SAISON SPORTIVE 2016 - 2017 ** MASCULIN **

COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL A 11:

- 1 OS CHENNEVIERES
- 2 ESS VITRY
- 3 A.S.S.S. CAEN
- 4 A.S. POITIERS
- 5 C.S.S. REIMS
- 6 O.S. MASSY
- 7 O.S.S. VILLEURBANNE
- 8 C.R. MARSEILLE SOURDS
- 9 O.C.S.P. AURAY
- 10 A.S.S. BORDEAUX
- 11 A.C.S. MARSEILLE
- 12 D.L.S. CERGY-PONTOISE/O.S. VERSAILLES
- 13 C.S. NOISY-LE-GRAND
- 14 C.S.S.M. PARIS
- 15 A.S.S. LYON
- 16 C.S.S. RENNES
- 17 A.S. TOLOSA
- 18 ASS TOULON

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



Tirage 4 clubs éliminatoires puis 16 clubs qualifiés au 1/8 finale pour 16 clubs sur 18 clubs

Le 24 septembre 2016 :	Tour préliminaire de la Coupe de France
Le 29 octobre 2016 :	1/8 ^{ème} Finale de la Coupe de France
Le 18 février 2017 :	1/4 ^{ème} finale de la Coupe de France
Le 01 avril 2017 :	1/2 de finale de la Coupe de France
Le 13 mai 2017 :	Finale de la Coupe de France à PARIS

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Finale à PARIS 13 mai 2016

Coupe de France Masculin 2016-2017

Tour préliminaire de la Coupe de France

Samedi 24 Septembre 2016

ACS MARSEILLE	Vs	OSS VILLEURBANNE
ASS BORDEAUX	Vs	AS TOLOSA

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

1/8 de Finale de la Coupe de France

Samedi 29 Octobre 2016

	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE

1/4 de Finale de la Coupe de France

Samedi 18 Février 2017

	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



1/2 de Finale de la Coupe de France

Samedi 1 Avril 2017

	Vs	
	Vs	

Finale de la Coupe de France

Samedi 13 Mai 2017 à Paris

	Vs	
--	----	--

COUPE RUBENS DE FOOTBALL A 11 :

Participants : **Eliminatoire de la tour préliminaire et 1/8^{ème} finale de la Coupe de France de Football suivant du nombre de clubs participants.**

- **Jeudi 3 novembre 2016** **Tirage en sort (Direct TV de la CFFS)**
- **samedi 04 février 2017 :** **Tour préliminaire**
- **samedi 18 février 2017 :** **1/4 finale**
- **samedi 01 avril 2017 :** **1/2 finale**
- **samedi 13 mai 2017 :** **Finale (lever de rideau) à Paris**

Coupe Rubens de Football Masculin 2016-2017

Tour préliminaire de la Coupe de Rubens

Samedi 04 Février 2017

	Vs	
	Vs	
	Vs	

1/4 Finale de la Coupe Rubens

Samedi 18 Février 2017

	Vs	
	Vs	
	Vs	
	Vs	

1/2 Finale de la Coupe de Rubens

Samedi 1 Avril 2017

	Vs	
	Vs	

Finale de la Coupe de Rubens

Samedi 13 Mai 2017 à Paris

	Vs	
--	----	--

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL A 11 :

Participants : OS CHENNEVIERES, ESS VITRY, ASSS CAEN, AS POITIERS, CSS REIMS, OS MASSY, OSS VILLEURBANNE, CR MARSEILLE S, OCSP AURAY, DLS GERY-PONTOISE/OS VERSAILLES, ASS BORDEAUX, ACS MARSEILLE, CSS RENNES, CS NOISY-LE-GRAND, CSSM PARIS, ASS LYON, AS TOLOSA, ASS TOULON

1^{ère} Division Nord

- ESS VITRY
- CSS REIMS
- OS MASSY
- CSSM PARIS
- CSS RENNES
- OS CHENNEVIERES

2^{ème} Division Nord

- OS VERSAILLES/DLS CERGY-PONTOISE
- ASSS CAEN
- OCSP AURAY
- CS NOISY-LE-GRAND

1^{ère} Division Sud

- ASS BORDEAUX
- ASS LYON
- ASS TOULON
- ACS MARSEILLE

2^{ème} Division Sud

- OSS VILLEURBANNE
- AS TOLOSA
- CR MARSEILLE S
- AS POITIERS

Règlement : **Qualification pour la phase finale :**

Les 2 premiers de 1^{ère} division Nord rencontrent en ½ finale les 2 premiers de 1^{ère} division Sud.

Puis les 2 premiers de 2^{ème} de division Nord rencontrent en ½ finale les 2 premiers de 2^{ème} division Sud.

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



1^{ère} Division Nord

- 1 ESS VITRY
- 2 CSS REIMS
- 3 OS MASSY
- 4 CSSM PARIS
- 5 CSS RENNES
- 6 OS CHENNEVIERES

1^{ère} journée

17/09/2016

ESS VITRY	v	OS CHENNEVIERES
CSS REIMS	v	CSS RENNES
OS MASSY	v	CSSM PARIS

6^{ème} journée

21/01/2017

OS CHENNEVIERES	v	ESS VITRY
CSS RENNES	v	CSS REIMS
CSSM PARIS	v	OS MASSY

2^{ème} journée

01/10/2016

OS CHENNEVIERES	v	CSSM PARIS
CSS RENNES	v	OS MASSY
ESS VITRY	v	CSS REIMS

7^{ème} journée

04/03/2017

CSSM PARIS	v	OS CHENNEVIERES
OS MASSY	v	CSS RENNES
CSS REIMS	v	ESS VITRY

COMMISSION FÉDÉRALE DE FOOTBALL DES SOURDS

Directeur sportif : Brice Allain • SMS : 06 14 44 48 98 •

b.allain@handisport.org • www.football-sourds.com

En convention avec : la Fédération Française de Football, le Comité International des Sports pour Sourds et l'European Deaf Sports Organisation

3ème journée 08/10/2016

CSS REIMS	v	OS CHENNEVIERES
OS MASSY	v	ESS VITRY
CSSM PARIS	v	CSS RENNES

8ème journée 25/03/2017

OS CHENNEVIERES	v	CSS REIMS
ESS VITRY	v	OS MASSY
CSS RENNES	v	CSSM PARIS

4ème journée 22/10/2016

OS CHENNEVIERES	v	CSS RENNES
ESS VITRY	v	CSSM PARIS
CSS REIMS	v	OS MASSY

9ème journée 15/04/2017

CSS RENNES	v	OS CHENNEVIERES
CSSM PARIS	v	ESS VITRY
OS MASSY	v	CSS REIMS

5ème journée 12/11/2016

OS MASSY	v	OS CHENNEVIERES
CSSM PARIS	v	CSS REIMS
CSS RENNES	v	ESS VITRY

10ème journée 22/04/2017

OS CHENNEVIERES	v	OS MASSY
CSS REIMS	v	CSSM PARIS
ESS VITRY	v	CSS RENNES

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



2^{ème} Division Nord

- OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE OS MASSY
- ASSS CAEN
- OCSP AURAY
- CS NOISY-LE-GRAND

1ère journée 17/09/2016

OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE	v	CS NOISY-LE-GRAND
ASSS CAEN	v	OCSP AURAY

4ème journée 04/03/2017

CS NOISY-LE-GRAND	v	OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE
OCSP AURAY	v	ASSS CAEN

2ème journée 22/10/2016

CS NOISY-LE-GRAND	v	OCSP AURAY
OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE	v	ASSS CAEN

5ème journée 15/04/2017

OCSP AURAY	v	CS NOISY-LE-GRAND
ASSS CAEN	v	OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE

3ème journée 12/11/2016

ASSS CAEN	v	CS NOISY-LE-GRAND
OCSP AURAY	v	OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE

6ème journée 22/04/2017

CS NOISY-LE-GRAND	v	ASSS CAEN
OS VERSAILLES / DLS CERGY-PONTOISE	v	OCSP AURAY



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION

1^{ère} Division Sud

- ASS BORDEAUX
- ASS LYON
- ASS TOULON
- ACS MARSEILLE

1^{ère} journée 17/09/2016

ASS BORDEAUX	v	ACS MARSEILLE
ASS LYON	v	ASS TOULON

4^{ème} journée 04/03/2017

ACS MARSEILLE	v	ASS BORDEAUX
ASS TOULON	v	ASS LYON

2^{ème} journée 22/10/2016

ACS MARSEILLE	v	ASS TOULON
ASS BORDEAUX	v	ASS LYON

5^{ème} journée 15/04/2017

ASS TOULON	v	ACS MARSEILLE
ASS LYON	v	ASS BORDEAUX

3^{ème} journée 12/11/2016

ASS LYON	v	ACS MARSEILLE
ASS TOULON	v	ASS BORDEAUX

6^{ème} journée 22/04/2017

ACS MARSEILLE	v	ASS LYON
ASS BORDEAUX	v	ASS TOULON

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



2^{ème} Division Sud

- OSS VILLEURBANNE
- AS TOLOSA
- C.R. MARSEILLE S
- AS POITIERS

1^{ère} journée 17/09/2016

AS POITIERS	v	OSS VILLEURBANNE
AS TOLOSA	v	C.R. MARSEILLE S

4^{ème} journée 04/03/2017

OSS VILLEURBANNE	v	AS POITIERS
C.R. MARSEILLE S	v	AS TOLOSA

2^{ème} journée 22/10/2016

AS POITIERS	v	C.R. MARSEILLE S
OSS VILLEURBANNE	v	AS TOLOSA

5^{ème} journée 15/04/2017

C.R. MARSEILLE S	v	AS POITIERS
AS TOLOSA	v	OSS VILLEURBANNE

3^{ème} journée 12/11/2016

AS TOLOSA	v	AS POITIERS
C.R. MARSEILLE S	v	OSS VILLEURBANNE

6^{ème} journée 22/04/2017

AS POITIERS	v	AS TOLOSA
OSS VILLEURBANNE	v	C.R. MARSEILLE S

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



CHAMPIONNAT DE FRANCE FUTSAL :

29 Participants : AS COGNIN, CSS ANGERS, CSSM ANZIN, AH AUXERRE, CSS NANTES, CSSG AVIGNON, ASS STRASBOURG, OSS DIJON, DLS CERGY-PONTOISE, OS VERSAILLES, ASCS SAINT-BRIEUC, ASS ARRAS, ASS LYON, CSS RENNES, OSS VILLEURBANNE, CS NOISY-LE-GRAND, ASS BORDEAUX, AS POITIERS, ASSS CAEN, OS CHENNEVIERES, ESS VITRY, CSSM PARIS, CSS REIMS, ASLS NANCY, ASS TOULON, OS MASSY, CSS AMIENS , ASCSS MULHOUSE et CR MARSEILLE SOURDS.

1^{ère} Division

<u>ZONE 1A</u>	<u>ZONE 1B</u>	<u>ZONE 1C</u>	<u>ZONE 1D</u>	<u>Date</u>
CSS REIMS	ASS ARRAS		ASSS CAEN	05/11/2016
ASS STRASBOURG	OS CHENNEVIERES			19/11/2016
ASCSS MULHOUSE	CSS NANTES	CSS RENNES	ESS VITRY	10/12/2016
ASLS NANCY	CSS ANGERS	ASS BORDEAUX	CSSM PARIS	14/01/2017

<u>ZONE 1E</u>	<u>Date</u>
ASS LYON	05/11/2016
CR MARSEILLE S.	19/11/2016
ASSG AVIGNON	10/12/2016
ASS TOULON	14/01/2017

Les deux premiers de 1^{ère} Division ZONE 1A, ZONE 1B, ZONE 1E et le premier des ZONE 1C, ZONE 1D (Total 8 clubs) seront qualifiés à la phase finale à Bourges des 11 et 12 février 2017.

2^{ème} Division

<u>ZONE 2A</u>	<u>ZONE 2B</u>	<u>ZONE 2C</u>	<u>ZONE 2D</u>	<u>Date</u>
C.S. NOISY-LE-GRAND	ASCS SAINT-BRIEUC	O.C.S. ROUEN	ACS MARSEILLE	05/11/2016
OSS DIJON	O.S. MASSY		OSS VILLEURBANNE	19/11/2016
AH AUXERRE	AS POITIERS	CSS AMIENS		10/12/2016
DLS CERGY-PONTOISE	O.S. VERSAILLES	CSSM ANZIN	RCS ROMANS	14/01/2017

Les deux premiers clubs de 2^{ème} division de chaque zone (Total 8 clubs) seront qualifiés à la phase finale à Bourges des 11 et 12 février 2017.

1^{ère} Division

Zone 1A

<u>A1</u> CSS REIMS	<u>A2</u> ASS STRASBOURG	<u>A3</u> ASCSS MULHOUSE	<u>A4</u> ASLS NANCY
------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-------------------------

5 novembre 2016

1^{ère} journée

A1	A2	CSS REIMS	Vs	ASS STRASBOURG
A3	A4	ASCSS MULHOUSE	Vs	ASLS NANCY
A2	A3	ASS STRASBOURG	Vs	ASCSS MULHOUSE
A4	A1	ASLS NANCY	Vs	CSS REIMS
A3	A1	ASCSS MULHOUSE	Vs	CSS REIMS
A4	A2	ASLS NANCY	Vs	ASS STRASBOURG

19 novembre 2016

2^{ème} journée

A2	A3	ASS STRASBOURG	Vs	ASCSS MULHOUSE
A4	A1	ASLS NANCY	Vs	CSS REIMS
A3	A4	ASCSS MULHOUSE	Vs	ASLS NANCY
A1	A2	CSS REIMS	Vs	ASS STRASBOURG
A4	A2	ASLS NANCY	Vs	ASS STRASBOURG
A1	A3	CSS REIMS	Vs	ASCSS MULHOUSE

10 décembre 2016

3^{ème} journée

A3	A4	ASCSS MULHOUSE	Vs	ASLS NANCY
A1	A2	CSS REIMS	Vs	ASS STRASBOURG
A4	A1	ASLS NANCY	Vs	CSS REIMS
A2	A3	ASS STRASBOURG	Vs	ASCSS MULHOUSE
A1	A3	CSS REIMS	Vs	ASCSS MULHOUSE
A2	A4	ASS STRASBOURG	Vs	ASLS NANCY

14 janvier 2017

4^{ème} journée

A4	A1	ASLS NANCY	Vs	CSS REIMS
A2	A3	ASS STRASBOURG	Vs	ASCSS MULHOUSE
A1	A2	CSS REIMS	Vs	ASS STRASBOURG
A3	A4	ASCSS MULHOUSE	Vs	ASLS NANCY
A2	A4	ASS STRASBOURG	Vs	ASLS NANCY
A3	A1	ASCSS MULHOUSE	Vs	CSS REIMS

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Zone 1B

<u>B1</u> ASS ARRAS	<u>B2</u> OS CHENNEVIERES	<u>B3</u> CSS NANTES	<u>B4</u> CSS ANGERS
------------------------	------------------------------	-------------------------	-------------------------

5 novembre 2016

1ère journée

B1	B2	ASS ARRAS	Vs	OS CHENNEVIERES
B3	B4	CSS NANTES	Vs	CSS ANGERS
B2	B3	OS CHENNEVIERES	Vs	CSS NANTES
B4	B1	CSS ANGERS	Vs	ASS ARRAS
B3	B1	CSS NANTES	Vs	ASS ARRAS
B4	B2	CSS ANGERS	Vs	OS CHENNEVIERES

19 novembre 2016

2ème journée

B2	B3	OS CHENNEVIERES	Vs	CSS NANTES
B4	B1	CSS ANGERS	Vs	ASS ARRAS
B3	B4	CSS NANTES	Vs	CSS ANGERS
B1	B2	ASS ARRAS	Vs	OS CHENNEVIERES
B4	B2	CSS ANGERS	Vs	OS CHENNEVIERES
B1	B3	ASS ARRAS	Vs	CSS NANTES

10 décembre 2016

3ème journée

B3	B4	CSS NANTES	Vs	CSS ANGERS
B1	B2	ASS ARRAS	Vs	OS CHENNEVIERES
B4	B1	CSS ANGERS	Vs	ASS ARRAS
B2	B3	OS CHENNEVIERES	Vs	CSS NANTES
B1	B3	ASS ARRAS	Vs	CSS NANTES
B2	B4	OS CHENNEVIERES	Vs	CSS ANGERS

14 janvier 2017

4ème journée

B4	B1	CSS ANGERS	Vs	ASS ARRAS
B2	B3	OS CHENNEVIERES	Vs	CSS NANTES
B1	B2	ASS ARRAS	Vs	OS CHENNEVIERES
B3	B4	CSS NANTES	Vs	CSS ANGERS
B2	B4	OS CHENNEVIERES	Vs	CSS ANGERS
B3	B1	CSS NANTES	Vs	ASS ARRAS

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



Zone 1C

<u>C1</u> CSS RENNES

<u>C2</u> ASS BORDEAUX

10 décembre 2016

1ère journée

C1	C2	CSS RENNES	Vs	ASS BORDEAUX
----	----	------------	----	--------------

14 janvier 2017

2ème journée

C2	C1	ASS BORDEAUX	Vs	CSS RENNES
----	----	--------------	----	------------

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

Zone 1D

<u>D1</u> ASSS CAEN	<u>D2</u> ESS VITRY	<u>D3</u> CSSM PARIS
------------------------	------------------------	-------------------------

05 novembre 2016

1ère journée

D1	D2	ASSS CAEN	Vs	ESS VITRY
D3	D1	CSSM PARIS	Vs	ASSS CAEN
D3	D2	CSSM PARIS	Vs	ESS VITRY

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



10 décembre 2016

2ème journée

D2	D3	ESS VITRY	Vs	CSSM PARIS
D1	D2	ASSS CAEN	Vs	ESS VITRY
D1	D3	ASSS CAEN	Vs	CSSM PARIS

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



14 janvier 2017

3ème journée

D3	D1	CSSM PARIS	Vs	ASSS CAEN
D2	D3	ESS VITRY	Vs	CSSM PARIS
D2	D1	ESS VITRY	Vs	ASSS CAEN

Zone 1E

<u>E1</u> ASS LYON	<u>E2</u> CR MARSEILLE SOURDS	<u>E3</u> CSSG AVIGNON	<u>E4</u> ASS TOULON
-----------------------	----------------------------------	---------------------------	-------------------------

5 novembre 2016

1ère journée

E1	E2	ASS LYON	Vs	CR MARSEILLE SOURDS
E3	E4	CSSG AVIGNON	Vs	ASS TOULON
E2	E3	CR MARSEILLE SOURDS	Vs	CSSG AVIGNON
E4	E1	ASS TOULON	Vs	ASS LYON
E3	E1	CSSG AVIGNON	Vs	ASS LYON
E4	E2	ASS TOULON	Vs	CR MARSEILLE SOURDS

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

19 novembre 2016

2ème journée

E2	E3	CR MARSEILLE SOURDS	Vs	CSSG AVIGNON
E4	E1	ASS TOULON	Vs	ASS LYON
E3	E4	CSSG AVIGNON	Vs	ASS TOULON
E1	E2	ASS LYON	Vs	CR MARSEILLE SOURDS
E4	E2	ASS TOULON	Vs	CR MARSEILLE SOURDS
E1	E3	ASS LYON	Vs	CSSG AVIGNON

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



10 décembre 2016

3ème journée

E3	E4	CSSG AVIGNON	Vs	ASS TOULON
E1	E2	ASS LYON	Vs	CR MARSEILLE SOURDS
E4	E1	ASS TOULON	Vs	ASS LYON
E2	E3	CR MARSEILLE SOURDS	Vs	CSSG AVIGNON
E1	E3	ASS LYON	Vs	CSSG AVIGNON
E2	E4	CR MARSEILLE SOURDS	Vs	ASS TOULON

14 janvier 2017

4ème journée

E4	E1	ASS TOULON	Vs	ASS LYON
E2	E3	CR MARSEILLE SOURDS	Vs	CSSG AVIGNON
E1	E2	ASS LYON	Vs	CR MARSEILLE SOURDS
E3	E4	CSSG AVIGNON	Vs	ASS TOULON
E2	E4	CR MARSEILLE SOURDS	Vs	ASS TOULON
E3	E1	CSSG AVIGNON	Vs	ASS LYON

2^{ème} Division

Zone 2A

<u>F1</u>	<u>F2</u>	<u>F3</u>	<u>F4</u>
CS NOISY LE GRAND	OSS DIJON	AH AUXERRE	DLS CERCY PONTOISE

05 novembre 2016

1^{ère} journée

F1	F2	CS NOISY LE GRAND	Vs	OSS DIJON
F3	F4	AH AUXERRE	Vs	DLS CERCY PONTOISE
F2	F3	OSS DIJON	Vs	AH AUXERRE
F4	F1	DLS CERCY PONTOISE	Vs	CS NOISY LE GRAND
F3	F1	AH AUXERRE	Vs	CS NOISY LE GRAND
F4	F2	DLS CERCY PONTOISE	Vs	OSS DIJON

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

19 novembre 2016

2^{ème} journée

F2	F3	OSS DIJON	Vs	AH AUXERRE
F4	F1	DLS CERCY PONTOISE	Vs	CS NOISY LE GRAND
F3	F4	AH AUXERRE	Vs	DLS CERCY PONTOISE
F1	F2	CS NOISY LE GRAND	Vs	OSS DIJON
F4	F2	DLS CERCY PONTOISE	Vs	OSS DIJON
F1	F3	CS NOISY LE GRAND	Vs	AH AUXERRE

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



10 décembre 2016

3^{ème} journée

F3	F4	AH AUXERRE	Vs	DLS CERCY PONTOISE
F1	F2	CS NOISY LE GRAND	Vs	OSS DIJON
F4	F1	DLS CERCY PONTOISE	Vs	CS NOISY LE GRAND
F2	F3	OSS DIJON	Vs	AH AUXERRE
F1	F3	CS NOISY LE GRAND	Vs	AH AUXERRE
F2	F4	OSS DIJON	Vs	DLS CERCY PONTOISE

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



14 janvier 2017

4^{ème} journée

F4	F1	DLS CERCY PONTOISE	Vs	CS NOISY LE GRAND
F2	F3	OSS DIJON	Vs	AH AUXERRE
F1	F2	CS NOISY LE GRAND	Vs	OSS DIJON
F3	F4	AH AUXERRE	Vs	DLS CERCY PONTOISE
F2	F4	OSS DIJON	Vs	DLS CERCY PONTOISE
F3	F1	AH AUXERRE	Vs	CS NOISY LE GRAND

Zone 2B

<u>G1</u>	<u>G2</u>	<u>G3</u>	<u>G4</u>
ASCS SAINT BRIEUC	OS MASSY	AS POITIERS	OS VERSAILLES

5 novembre 2016

1ère journée

G1	G2	ASCS SAINT BRIEUC	Vs	OS MASSY
G3	G4	AS POITIERS	Vs	OS VERSAILLES
G2	G3	OS MASSY	Vs	AS POITIERS
G4	G1	OS VERSAILLES	Vs	ASCS SAINT BRIEUC
G3	G1	AS POITIERS	Vs	ASCS SAINT BRIEUC
G4	G2	OS VERSAILLES	Vs	OS MASSY

Fédération reconnue
d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983
Délégation du Ministère
des Sports

19 novembre 2016

2ème journée

G2	G3	OS MASSY	Vs	AS POITIERS
G4	G1	OS VERSAILLES	Vs	ASCS SAINT BRIEUC
G3	G4	AS POITIERS	Vs	OS VERSAILLES
G1	G2	ASCS SAINT BRIEUC	Vs	OS MASSY
G4	G2	OS VERSAILLES	Vs	OS MASSY
G1	G3	ASCS SAINT BRIEUC	Vs	AS POITIERS

PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA FÉDÉRATION ET
DES ÉQUIPES DE FRANCE



PARTENAIRE OFFICIEL
DE LA COMMISSION



10 décembre 2016

3ème journée

G3	G4	AS POITIERS	Vs	OS VERSAILLES
G1	G2	ASCS SAINT BRIEUC	Vs	OS MASSY
G4	G1	OS VERSAILLES	Vs	ASCS SAINT BRIEUC
G2	G3	OS MASSY	Vs	AS POITIERS
G1	G3	ASCS SAINT BRIEUC	Vs	AS POITIERS
G2	G4	OS MASSY	Vs	OS VERSAILLES

14 janvier 2017

4ème journée

G4	G1	OS VERSAILLES	Vs	ASCS SAINT BRIEUC
G2	G3	OS MASSY	Vs	AS POITIERS
G1	G2	ASCS SAINT BRIEUC	Vs	OS MASSY
G3	G4	AS POITIERS	Vs	OS VERSAILLES
G2	G4	OS MASSY	Vs	OS VERSAILLES
G3	G1	AS POITIERS	Vs	ASCS SAINT BRIEUC

Zone 2C

<u>H1</u> OCS ROUEN	<u>H2</u> CSS AMIENS	<u>H3</u> CSSM ANZIN
------------------------	-------------------------	-------------------------

5 novembre 2016

1ère journée

H1	H2	OCS ROUEN	Vs	CSS AMIENS
H3	H1	CSSM ANZIN	Vs	OCS ROUEN
H3	H2	CSSM ANZIN	Vs	CSS AMIENS

10 décembre 2016

2ème journée

H2	H3	CSS AMIENS	Vs	CSSM ANZIN
H1	H2	OCS ROUEN	Vs	CSS AMIENS
H1	H3	OCS ROUEN	Vs	CSSM ANZIN

14 janvier 2017

3ème journée

H3	H1	CSSM ANZIN	Vs	OCS ROUEN
H2	H3	CSS AMIENS	Vs	CSSM ANZIN
H2	H1	CSS AMIENS	Vs	OCS ROUEN

Zone 2D

<u>I1</u> ACS MARSEILLE	<u>I2</u> OSS VILLEURBANNE	<u>I3</u> RCS ROMANS
----------------------------	-------------------------------	-------------------------

5 novembre 2016

1ère journée

I1	I2	ACS MARSEILLE	Vs	OSS VILLEURBANNE
I3	I1	RCS ROMANS	Vs	ACS MARSEILLE
I3	I2	RCS ROMANS	Vs	OSS VILLEURBANNE

19 novembre 2016

2ème journée

I2	I3	OSS VILLEURBANNE	Vs	RCS ROMANS
I1	I2	ACS MARSEILLE	Vs	OSS VILLEURBANNE
I1	I3	ACS MARSEILLE	Vs	RCS ROMANS

14 janvier 2016

3ème journée

I3	I1	RCS ROMANS	Vs	ACS MARSEILLE
I2	I3	OSS VILLEURBANNE	Vs	RCS ROMANS
I2	I1	OSS VILLEURBANNE	Vs	ACS MARSEILLE

La séance est clôturée à 15 heures 45

Le Directeur Sportif
Brice ALLAIN

Le Secrétaire de la C.F.F.S
Jérôme SELLAM